

Zeitschrift: Monuments vaudois. Hors-série
Herausgeber: Association Edimento - pour le patrimoine
Band: 1 (2013)

Artikel: Restauration d'édifices en molasse : trois exemples dauphinois, entre doctrine et pratique
Autor: Naviglio, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1053496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Restauration d'édifices en molasse

Trois exemples dauphinois, entre doctrine et pratique

Olivier Naviglio

La faible résistance des molasses aux agents atmosphériques pose aux praticiens de la restauration le problème de la conservation des monuments construits avec ce matériau et, accessoirement, celui des finances des maîtres d'ouvrage. Cette intervention vise à faire part de mon expérience à travers trois monuments situés dans la région de Valence (Drôme, France). Par ces exemples, je compare différents partis de restauration dans le but d'examiner la pertinence de leur pérennité et donc de leur conservation. Puis, après un petit retour sur deux textes dits « doctrinaux », je tenterai de définir ce qui fait l'intérêt de chacun des trois monuments présentés.

PRÉSENTATION DES TROIS EXEMPLES

MAISON DES TÊTES À VALENCE

La Maison des Têtes est un hôtel particulier qui doit son nom aux nombreuses têtes qui ornent sa façade principale et une allée menant dans une cour. Cette riche décoration représente des allégories des Quatre vents, du Temps, de la Fortune et de plusieurs disciplines universitaires (Théologie, Droit, Médecine...); des empereurs romains ornent l'allée. L'hôtel fut construit à la fin du premier tiers du XVI^e siècle par un consul de Valence, également professeur d'université. Propriété privée jusqu'en 1980, elle appartient depuis à la Ville de Valence, qui y a installé un service municipal en relation avec le patrimoine.

Protégées au titre de monument historique depuis 1944, les façades ont fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration. Cette succession de restaurations est intéressante

dans la mesure où elle permet de comparer différentes manières d'intervenir sur un même édifice, dans une zone restreinte et dans un laps de temps relativement court. Les premières restaurations, après la guerre, ont été faites de manière traditionnelle, alors que les plus récentes ont employé exclusivement des traitements chimiques avec des ragréages au « mortier-pierre ».

Il y a deux ans, nous avons dirigé une campagne de purges suite à des chutes de matériaux présentant un danger pour le public. Ce travail de mise en sécurité fut nécessaire sur les deux façades où les travaux de restauration ont été les plus récents; après moins d'une vingtaine d'années pour l'une et après douze ans pour l'autre. Les éléments purgés étaient des ragréages de parement qui n'adhéraient plus à la pierre, malgré les armatures en laiton, mais aussi des parements de pierre reminéralisée qui ont mal vieilli sous l'action des intempéries.

STATION XXI DU GRAND VOYAGE À ROMANS-SUR-ISÈRE

Le « Grand Voyage du Mont Calvaire » fut créé au début du XVI^e siècle par un riche marchand drapier de la ville, qui avait visité le chemin de croix de Fribourg, réalisé par un ancien commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (Pierre Engilbert). Ce chemin de croix se caractérise par :

- un nombre important de stations (ou oratoires) : une quarantaine au total;
- la représentation symbolique de Jérusalem appliquée sur cette cité dauphinoise (la collégiale est le palais de



1 Grand Voyage de Romans-sur-Isère (Drôme - France), station XXI. État de l'oratoire avant et après travaux (Photos agence Naviglio).

Pilate, l'hôtel de ville est le palais d'Hérode, les stations du jardin de Gethsémani sur la colline appelée Montalivet, le cimetière de l'ancien couvent des Récollets est le mont Calvaire hors les murs, etc.).

Ce «monument» est donc atypique par sa dimension urbaine.

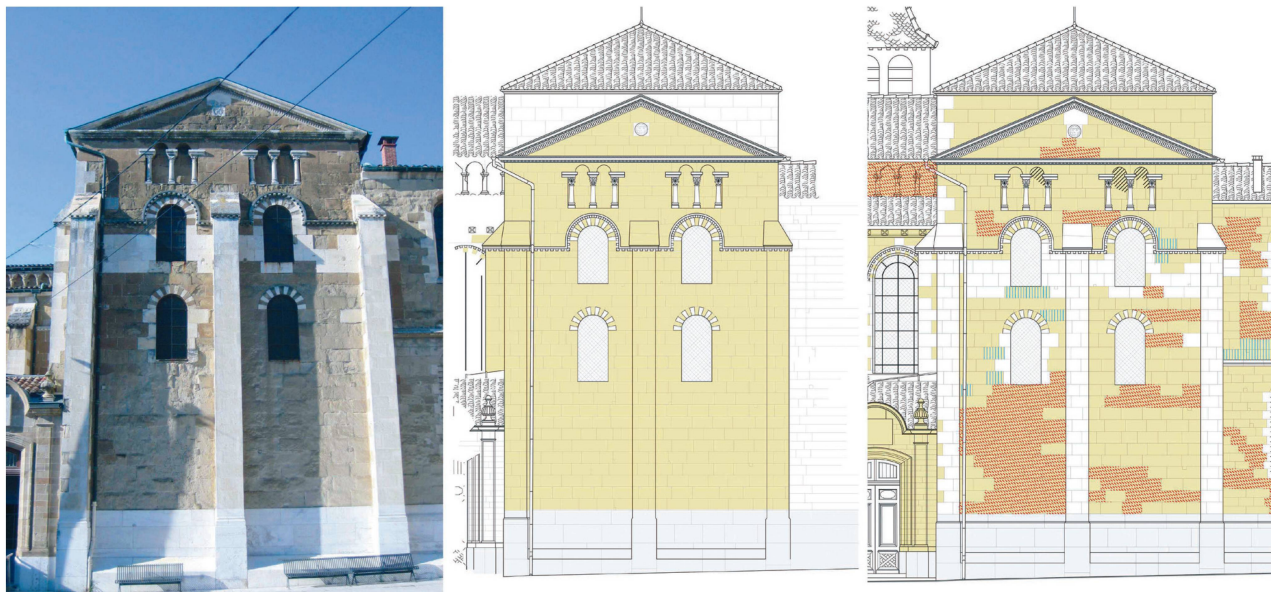
Plusieurs reconstructions sont connues depuis 1515; la dernière s'est étalée sur une quarantaine d'années au cours du XIX^e siècle. Le style choisi alors fut un néoclassicisme intégrant ponctuellement des éléments de caractère gothique. Comme la grande majorité des édifices de la ville, le matériau employé fut une molasse verte tirée de carrières locales.

Irrégulièrement et parfois mal entretenus, tous les oratoires souffrent aujourd'hui de dégradations avancées. Une partie du cimetière, dans lequel se trouve la moitié des stations, est actuellement fermé au public. Quelques stations en ville ont aujourd'hui disparu. La station XXI est la dernière avant l'entrée dans le cimetière des Récollets. Elle est aussi la plus importante. Des aménagements sauvages ont été réalisés autour et à l'intérieur de celle-ci :

- une construction adossée puis une terrasse au-dessus de l'oratoire ont grandement compromis la mise hors d'eau;
- un réseau d'eaux usées mal réalisé à l'intérieur de l'oratoire a augmenté les remontées capillaires d'eaux particulièrement acides.

Cet environnement non maîtrisé provoqua une dégradation jusqu'à un stade qui présageait la disparition totale de l'édifice. Le petit bas-côté droit a probablement disparu entre les deux guerres mondiales, suite à la régularisation de la voirie.

Étant donné l'impossibilité de récupérer le moindre élément de la façade, le parti retenu a été celui d'une reconstruction totale. Dans une logique de composition, la restitution du bas-côté disparu a été demandée par l'Inspection des Monuments Historiques. Cette dernière ne s'est pas faite pour une raison d'impossibilité juridique: l'emplacement est référencé en voirie sur le cadastre. Les travaux ont donné lieu à une dépose minutieuse permettant un relevé très précis des dernières modénatures nettement identifiables. Celles-ci ont été comparées aux traités d'architecture classique en vogue dans la première moitié du XIX^e siècle. La fidélité à l'existant a été reconduite jusque dans les subtilités d'appareillages servant à masquer certains joints verticaux de part et d'autre des pilastres. Comme personne ne souhaitait cacher que la façade fut entièrement reconstruite, ni fausses usures, ni vieillissement prématuré, n'ont été réalisés.



2 Cathédrale de Valence (Drôme – France). Illustration de la polychromie originelle restituée sur la façade du bras de transept sud : les claveaux alternés des baies et les cordons de billettes se distinguent très finement sur l'élévation unie. Les façades sont finalement très simples, et l'animation se fait avec très peu de moyens, dont les reprises de parement des XIX^e et XX^e siècles sont venu amoindrir l'effet (Photo et dessins : agence Naviglio).

CATHÉDRALE DE VALENCE

Valence est le siège d'un évêché depuis la Haute Antiquité (IV^e siècle). L'édifice visible actuellement est une vaste église d'aspect roman (construction du XI^e siècle) mais dont une grande partie fut reconstruite à l'issue des Guerres de religion. Cette reconstruction fut délibérément souhaitée par l'évêque Pierre III Gelas de Leberon dans un style roman. Ce qui rend particulièrement difficile la distinction entre les parties romanes et les parties reconstruites au XVII^e siècle. Outre quelques travaux réalisés au XVIII^e siècle, les principales modifications sont survenues au XIX^e siècle avec la reconstruction du clocher. La cathédrale fut classée monument historique en 1862. S'ensuivront plusieurs campagnes de restauration.

Les parties originelles, tout comme les reconstructions du XVII^e siècle, sont bâties avec un grès à ciment de calcaire argileux qui se caractérise souvent par une couleur verte liée à la présence de glauconie (minéraux argileux). C'est une pierre couramment employée depuis l'Antiquité et qui provient d'une carrière locale. Cette pierre est particulièrement sensible à l'action des éléments extérieurs climatiques. Les pathologies que l'on rencontre sur cette molasse sont connues depuis toujours et elles sont particulièrement aggravées par l'acidité que l'on rencontre en milieu urbain.

À Valence, les causes des dégradations sont les suivantes :

- *érosion brutale*, qui apparaît sur une façade sèche et exposée au vent particulièrement violent dans la vallée du Rhône, et se caractérise par une stratification de la pierre en y creusant des géodes alignées. On ne trouve pas d'origine bactériologique à ce type de phénomène;
- *pulvéulence superficielle des parements* (dissolution): liée à la fois au lessivage des pierres et à la dissolution des minéraux par l'acidité du milieu. Les parements souffrent à des degrés divers, suivant les parties du monument (peut-être en fonction de la dureté de la molasse selon les bancs où elle a été extraite);
- *alvéolisation de surface*: pulvéulence de la surface qui se caractérise par des géodes qui peuvent finalement confluer, et qui s'observe sur les parements ventilés mais à l'inverse de l'érosion brutale, sur parements humides (remontées d'humidité, infiltrations, ruissellements importants...). Les arêtes sont très rapidement abattues et les lésions sont très mutilantes; la présence de bactéries n'est guère qu'une « surinfection secondaire » en milieu humide (ce phénomène s'observe principalement en pied de murs et aux niveaux des ruissellements importants);
- *lésion en plaques* (desquamation): cette lésion est toujours située en milieu humide (remontées, lessivages, recoins humides...), l'humidité interne étant d'autant plus importante que la pluie frappe de plein fouet. L'absence de vent (pouvoir asséchant) favorise la desquamation, ce qui explique que, sur une même façade,

une partie abritée peut être affectée de ce désordre, et une partie voisine d'un autre phénomène. Au départ, le phénomène se caractérise par un parement plus ou moins boursoufflé qui sonne creux au choc. Puis, l'ouverture d'une fente et le détachement d'écailles d'apparence saine (de quelques millimètres à quelques centimètres d'épaisseur) dévoilent une pierre pulvérulente ayant perdu toute consistance sur une profondeur variable.

On notera que les retours d'expérience de l'utilisation des différents minéralisants sur des molasses, dans la région, n'ont fait qu'aggraver ce dernier phénomène. En effet, devant la problématique de conservation des molasses, l'essai a été réalisé, à titre expérimental, d'un traitement chimique par application d'un durcisseur reminéralisant visant à consolider l'épiderme de la pierre. Dix ans plus tard, il apparaît que, outre le caractère très éphémère du traitement (retour des pulvérulences superficielles en moins de dix ans), ce procédé a indirectement accéléré le processus de dégradation : la partie consolidée n'étant que superficielle, il vient un moment où la pierre, pulvérulente plus en profondeur, ne permet plus de maintenir en place l'épiderme

consolidé, qui finit par tomber en plaques. Dès lors, la disparition de l'épiderme se fait par à-coups de plusieurs centimètres d'épaisseur au lieu des quelques millimètres d'usure régulière.

Devant l'absence de solution de restauration idéale (malgré trente-cinq ans d'essais dans les départements de l'Isère et de la Drôme), l'étude préalable à la restauration des façades de la cathédrale de Valence proposait cinq hypothèses d'intervention : 1. le traitement chimique ; 2. la pierre de substitution ; 3. la restauration en molasse ; 4. enduire les élévations ; 5. se résoudre à ne pas intervenir. Le tableau de synthèse (**fig. 3**) présente ces cinq hypothèses.

À ce jour la Conservation des Monuments Historiques compétente sur ce monument ne s'est pas prononcée sur le parti à retenir. Toutefois, le parti le plus pertinent semble être celui du remplacement des pierres dégradées par une pierre plus résistante, mais très proche de la molasse en place en terme de granulométrie, de couleur et de porosité, de manière à ne pas altérer les pierres conservées. Une prospection en Europe permettrait peut-être de trouver une carrière qui exploite un grès satisfaisant à ces exigences.

PARTI	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
1. Traitement chimique	- intervention économique sur le moment ; - aucune modification d'aspect.	- faible durée de vie. Nouvelle intervention tous les dix ans minimum ; - très coûteux à long terme ; - graves incertitudes sur le comportement des pierres à long terme.
2. Pierre de substitution type grès de Bernais ou de Crussol	- continuer ce qui a été entrepris depuis le XIX^e siècle ; - grande durabilité des parties restaurées.	- disparition des polychromies romanes et/ou du XVII^e siècle ; - accentuation de l'effet «Manteau d'Arlequin» un temps ; - cathédrale entièrement rebâtie à terme ; - trahison quant au matériau d'origine ; - accélération de la détérioration des parties anciennes.
3. Re conduite de la Molasse de Châteauneuf	- respect du matériau d'origine ; - respect et/ou reconduite de la polychromie d'origine ; - moindre effet sur les pierres anciennes contiguës.	- problèmes d'approvisionnement, nécessité vraisemblable pour l'État d'acquiescer la carrière de Châteauneuf ; - cathédrale entièrement rebâtie à terme.
4. Enduit sur façades et fausses coupes de pierres	- protection durable des pierres anciennes ; - possibilité de rétablir la polychromie d'origine.	- grande difficulté technique de mise en œuvre ; - «maquillage» ; - ne dispense pas du remplacement de certaines pierres très altérées.
5. Aucune intervention, purges régulières seulement	- économie ; - pas de danger immédiat ; - stabilité de l'édifice loin d'être affectée.	- vieillissement de l'édifice ; - aspect peu flatteur ; - disparition progressive des ornements ; - pas une solution à terme.

3 Tableau de synthèse présentant les hypothèses d'intervention.

PETITE RÉFLEXION AUTOUR DE LA DOCTRINE ET DE CE QUI FONDE L'INTÉRÊT DE CES MONUMENTS

Aux premiers abords, il semble que le remplacement de matériaux porte atteinte à l'authenticité du monument. Cette première impression provient peut-être de la crainte du faux, mais peut-être aussi d'une méconnaissance du travail de restauration. Examinons donc ce que nous disent la Charte de Venise (1964) et la Conférence d'Athènes (1931). Et ensuite, essayons de décortiquer ce qui fonde l'essence même de ces trois monuments.

LA CONSERVATION

Les deux textes donnent la préférence à l'entretien sur la restauration, celle-ci étant préconisée seulement dans les cas où elle «devient indispensable par suite de dégradation ou de destruction». La pratique montre, en réalité, que le choix entre l'un et l'autre ne découle pas d'un parti pris idéologique de professionnels, mais bien plus d'un contexte socio-économique conjugué à la volonté des propriétaires des édifices.

Dans le cas de la Maison des Têtes, l'ampleur des trois étapes de travaux de restauration de la cour peut être assimilée à du gros entretien. Pour la station XXI du Grand Voyage de Romans, le désintéressement du politique durant tout le XX^e siècle a provoqué un niveau de dégradation rendant impossible le moindre entretien. Pour la cathédrale de Valence, l'indécision du maître d'ouvrage profite aux dégradations qui n'iront qu'en s'accroissant.

LA TECHNIQUE

La Conférence d'Athènes fait une large place à l'emploi des techniques nouvelles de restauration. Toutefois, deux tendances contradictoires s'affichent : l'une progressiste (selon les termes de Françoise Choay), l'autre plus conservatrice par principe de précaution, et peut-être, par tradition ruskinienne. La Charte de Venise ne donne pas de préférence entre la tradition et l'innovation. En revanche, elle définit un ordre dans leur emploi ; la seconde devant être employée seulement si la première s'est révélée inadéquate. Dans le cas d'une façade en pierre de taille, on peut donc interpréter de manière littérale que la substitution (dont l'une des techniques sur parement existant s'appelle le relancis) devrait être expérimentée, avant les techniques de reminéralisation ou de ragréage.

FONDEMENT DE L'INTÉRÊT PORTÉ AU MONUMENT

Toutefois avant d'effectuer le choix d'une technique, il est toujours bénéfique de définir ce qui fait l'intérêt d'un monument. En effet, il me semble qu'il est très réducteur d'attacher cet intérêt à la proportion de pierre – ou de matière – originelle encore en place.

Si la Maison des Têtes revêt un intérêt historique du fait qu'elle fût l'hôtel particulier d'une famille aristocratique importante pour la ville, cet intérêt reste local et ne prime pas sur l'intérêt esthétique que nous offre la grande qualité artistique de ses façades. L'intérêt architectural est donc à notre avis le plus important dans ce cas.

La station XXI du Grand Voyage est un petit édifice relativement récent (vers 1830), mais son intérêt est indissociable de l'ensemble du chemin de Croix. La rareté et l'ampleur de cet ensemble lui confèrent une valeur historique et symbolique. Sa valeur d'usage n'a pas disparu et il reste très populaire à l'approche de Pâques. Comme nous l'avons déjà vu, son intérêt urbain est indéniable. Mais ces différents intérêts vont au-delà des simples constructions puisque les fidèles ont gardé la mémoire d'une station aujourd'hui disparue, et font toujours une halte devant cet oratoire remplacé par un improbable parking d'immeuble construit dans les années 1960.

Valence, ville antique, est le siège d'un évêché depuis le IV^e siècle ; la cathédrale est donc le symbole de l'ancienneté et de l'importance de la ville. Comme tous les ensembles cathédraux le sous-sol conserve un potentiel pour la recherche archéologique. L'intérêt scientifique des élévations ne subsiste guère que dans la distinction que l'on peut faire entre les parties romanes et les parties reconstruites au XVII^e siècle. Son intérêt architectural est celui d'une vaste église qui mêle le roman provençal au plan d'église de pèlerinage avec son déambulatoire (rare exemple dans cette région), et qui est quasiment une reconstruction à l'identique d'une cathédrale romane du XI^e siècle. Son intérêt architectural n'est pas négligeable, mais n'est pas le premier.

CONCLUSION

En guise de conclusion, je parlerai du Palais Idéal du facteur Cheval dont j'ai la charge depuis 2005. Son mode de construction relève du bricolage, ce qui le rend très sensible aux agents climatiques. Il est, sur cet aspect, comparable à une construction en molasse. Ce «palais» a été protégé en 1969 comme monument emblématique de l'art naïf.

Aujourd'hui, sa grande fragilité implique une restauration quasi permanente depuis plusieurs dizaines d'années. La technique la plus pertinente qui ait été trouvée est de procéder de la même manière que le faisait Ferdinand Cheval, son auteur; c'est-à-dire recoller les nombreux cailloux et galets avec un mortier de ciment et, le cas échéant, remplacer ceux qui ont disparu.

La Commune et l'État enchaînent les campagnes de restauration et la moyenne des montants des travaux consentis se monte à environ 120 000 € par an, ce qui est relativement important pour un édifice long de vingt-quatre mètres sur une petite dizaine de large. Mais ce qui est étonnant ici, ce ne sont pas les moyens consentis, mais pourquoi ce parti de restauration n'a jamais fait l'objet d'un quelconque questionnement? Pourquoi le remplacement et la restitution d'éléments sont ici évidents? Est-ce l'enchaînement sans fin des travaux?

À ce questionnement j'ajouterai celui des moyens que l'on souhaite mettre en œuvre pour éviter la disparition des savoir-faire traditionnels, indispensables pour la conservation de nos monuments. Comment les conserver si l'on ne donne pas de travail aux artisans? Serons-nous plus avancés quand les métiers de la pierre seront devenus patrimoine immatériel? Comme le disait Monique Mosser à propos de jardins, il ne faut pas s'arrêter à une doctrine, quelle qu'elle soit, puisqu'il n'y a que des cas particuliers.